

3.9 Les colonies : de l'impérialisme à la décolonisation

Mansouri, Amani (Université polytechnique de Prague, doctorante) : *Décolonisation et défis de la Tunisie dans les années 1950-1960*, (en français).

Les intérêts de nombreux pays apparaissent en Afrique du Nord dans la première moitié du XIXe siècle, notamment la France et la Grande-Bretagne, mais aussi l'Espagne, l'Italie et l'Allemagne. Les Italiens étaient impliqués en Libye, et au début du XXe siècle, les Allemands ont tenté d'entrer en Tunisie et au Maroc. Cela a déclenché deux crises qui se sont soldées par une victoire diplomatique conjointe de la France et de la Grande-Bretagne. Le Maroc et la Tunisie (18 mai 1881) deviennent des protectorats français (Protectorat français de Tunisie) avec une certaine indépendance, ce qui renforce la position de la France en Algérie. Environ un million de Français vivaient en Tunisie et au Maroc après la Seconde Guerre mondiale. Beaucoup d'entre eux vivaient dans des villes sur la côte et certains se livraient à l'agriculture. En 1950, les responsables tunisiens ont demandé la tenue d'élections libres à l'Assemblée constituante pour l'indépendance. A cette époque, il y avait environ 150 000 Français vivant en Tunisie, qui devaient se présenter contre 3 200 000 Tunisiens aux élections. Le mouvement nationaliste en Tunisie était bien organisé et les Français commençaient à y perdre du terrain. Toute la situation se complique encore lorsque la défaite de Dien Bien Phu est révélée (la guérilla dure jusqu'à la fin de 1954), les résultats des accords de Genève sont publiés et des problèmes apparaissent en Algérie. Après eux, la France dut battre en retraite et reconnut l'indépendance du Maroc le 2 mars 1956, puis de la Tunisie le 20 mars 1956, date à laquelle fut signé un accord sur l'indépendance et sur l'abolition du traité de protectorat de 1881. La France ne pouvait faire face le processus de décolonisation après la Seconde Guerre mondiale et a été contraint de l'accepter. Cela était dû à une réduction de la viabilité économique de la détention de colonies et à une perte de capacité à maintenir des colonies. La France n'a pas été en mesure de vaincre rapidement les rebelles sur le plan militaire, ce qui a causé de graves problèmes politiques internes et étrangers (changements fréquents de gouvernements sous la IVe République française). La France s'appuyait sur sa constitution de 1946, qui définissait clairement le statut de tous les territoires d'outre-mer, limitait fortement les négociations et fermait les solutions alternatives aux hommes politiques français, qui pouvaient difficilement accepter des négociations contre la constitution. Cependant, d'autres lois liées aux colonies manquaient considérablement et les représentants français ne respectaient souvent même pas les libertés fondamentales accordées par la constitution. L'ancienne colonie et ses représentants ne savaient comment faire face à l'indépendance nouvellement acquise. Des problèmes et des conflits internes se sont manifestés à l'intérieur du pays. Le poste aimerait présenter ce développement.